

Tribunes publiées dans le Journal n°174



Christine Cerrigone

« Blanc-Mesnil au cœur »

En 2022, malgré les restrictions budgétaires et la hausse du prix de l'énergie, nous sommes restés fidèles à nos engagements. Nous avons pu, contrairement à de nombreuses villes, maintenir nos festivités, poursuivre nos investissements, conserver nos équipements publics. Cela n'a été possible que grâce à notre gestion responsable des finances publiques, nos choix stratégiques et notre sobriété énergétique : baisse du chauffage dans nos équipements, passage au 100 % LED pour l'éclairage public... Grâce à ces mesures, sans augmenter les impôts, nous avons pu préserver un haut niveau de service public. Nous avons inauguré le groupe scolaire Élisabeth-Deroche, un nouvel équipement culturel dans le sud de la ville, une salle de sport au chemin Notre-Dame... En 2023, nos actions s'inscrivent dans la droite ligne de nos convictions : la sobriété n'empêche pas l'excellence. Sans engager de dépenses exponentielles, nous maintenons nos efforts pour améliorer votre cadre de vie et votre quotidien. Nous inaugurerons prochainement le square Albert-Trépiéd, dans le cadre du verdissement de la ville, mais aussi notre nouveau Centre municipal de santé Fernand-Lamaze, notre practice de golf, entretenu grâce à l'écopâturage... Nous poursuivrons notre plan voirie, notre « plan toilettes », pour la rénovation des sanitaires scolaires, et la végétalisation des cours d'écoles. 2023 signera enfin le grand retour du festival « Symphonie sur l'Herbe », dans un nouveau format. Autant de projets que nous avons pensés pour vous, pour continuer à vous offrir le meilleur ! Bonne année 2023 !



Didier Mignot

« Blanc-Mesnil à venir »

Président du groupe Blanc-Mesnil à venir

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2023. Nous avons eu droit à la distribution d'un coûteux calendrier consacré aux questions environnementales. Les actions qui y sont annoncées sont louables mais l'expérience nous enseigne qu'il y a loin de la coupe aux lèvres entre communication municipale et effectivité des actes. Souvenons nous de la communication sur « les terres australes françaises » ; « la culture est partout » ; « un emploi près de chez vous » ; les mirifiques dessins sur le projet des Tilleuls... etc, sans parler du désormais hilarant « non à béton-mesnil » des périodes électorales. Cerise sur le béton, une page de ce calendrier sur le « trop de constructions et les contraintes pour freiner la promotion immobilière » est une fumisterie. Après avoir menti sur la responsabilité de l'ancienne municipalité sur le niveau de la densification, après nous avoir dit avant les élections qu'il allait « lever le pied » en matière de constructions, le sénateur-maire-président se cherche un nouvel argument pour se dédouaner du bétonnage massif de la ville par la frénétique construction de logements inaccessibles à une grande majorité de blanc-mesnilois-es. Mais qui signe les permis de construire des immeubles ? qui signe les permis de démolir des pavillons ? Nous avons une municipalité qui n'assume pas ses propres choix. Et une éventuelle modification des règles locales d'urbanisme n'y changera rien. Le béton est coulé. C'est trop tard !

Contact : bmavenir@gmail.com